



Autres formations à l'IRG :

- Pédagogique
- Formation continue
- Social
- Technique
- Secondaire



INSTITUT
ROGER GUILBERT
DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE

Date d'édition : 27 avril 2022

Enseignement supérieur pédagogique de type court de promotion sociale

Formation spécifique aux fonctions de sélection et de promotion

Proviseur, Directeur-adjoint, chef de travaux, chef d'atelier, coordonnateur CEFA, éducateur-économiste, secrétaire de direction

- Vous avez envie d'accéder à une fonction supérieure ?
- Vous êtes en fonction et vous devez suivre la formation ?

L'Institut ROGER GUILBERT vous propose :

- une formation courte, un jour/semaine
- une attestation reconnue par la FWB pour l'ens^t officiel neutre subventionné
- un enseignement de qualité et efficace
- un atout professionnel pour les statuts qui l'exigent (réseau CPEONS)

ACCÈS AISÉ

Voiture : Ring O - sortie 16 - dir. Anderlecht

Bus : 75 - 98

De lijn : 141 - 142 - 144 - 145 - 170 - 171

Métro : ligne 5 - station : CERIA/COOVI

Vélo : Villo!

INSCRIPTION

sur rendez-vous, via notre site internet

- du 20 au 30 juin 2022
- du 27 août au 15 septembre 2022

À partir de la mi-septembre & jusqu'à fin juin : voir horaire habituel d'ouverture du secrétariat

Institut ROGER GUILBERT Enseignement de Promotion Sociale

Campus CERIA - Avenue Émile Gryson, 1 à 1070 Anderlecht
Bâtiment 4C — 2ème étage

02/526.75.40
<https://guilbert.brussels>

sec.guilbert@spfb.edu.brussels



POUR L'ENSEIGNEMENT OFFICIEL
NEUTRE SUBVENTIONNÉ



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Cette formation concerne les fonctions de sélection ou de promotion dans l'enseignement officiel neutre subventionné. (art. 40 du Décret du 6 juin 1994)

Elle vise à répondre aux exigences du statut des membres du personnel subsidié de l'enseignement officiel subventionné (réseau CPEONS) en matière d'accès à une nomination définitive.

Cela répond aux conditions de formation qui ont été fixées par la Commission paritaire centrale de l'enseignement officiel subventionné dans l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 24 mars 1997.

QUAND ?

Les modules débutent en octobre. Ils ne sont organisés que si le nombre d'inscrits est suffisant.

RENSEIGNEMENTS

- Inscription
- Horaire de formation
- Avantages

Consultez notre site internet :
<https://guilbert.brussels>

ORGANISATION

8 mois

p = périodes de 50 minutes

PROM-R

Axe relationnel - 24p

- Gestion des ressources humaines
- Organisation et conduite de réunions
- Mobilisation d'une équipe
- Prévention et gestion de situations à problèmes

PROM-A

Axe administratif - 30p

- L'organisation et la structure de l'enseignement en général
- L'organisation spécifique de l'enseignement du pouvoir organisateur
- Les aspects législatifs y compris la gestion des documents
- Le statut
- La comptabilité - La sécurité - L'hygiène - Les assurances
- La pratique du secrétariat y compris la gestion informatique
- La gestion administrative spécifique au CEFA

PROM-P

Axe pédagogique - 30p

- Thèmes actuels
- Évaluation dans l'enseignement
- Élaboration de projets d'école
- Liaison école/société

Conditions d'admission

1. Détenir un titre permettant l'accès à une fonction dans l'enseignement.
2. Remplir les conditions légales visées par l'article 44 alinéas 1 à 4 du Décret du 6 juin 1994 relatif aux fonctions de sélection.